



Restaurant Scolaire Jules Ferry



Budget 2025



Ecoles vertes et fleuries



Paris - Roubaix 2025

Sommaire

Page 3

Travaux, Urbanisme, Développement économique

- ➔ Rénovation de la salle de danse
- ➔ Marché hebdomadaire

Pages 4-6

Finance

- ➔ Budget primitif 2025
- ➔ Evolution de la population Escaudinoise

Page 7

Enfance & Jeunesse

- ➔ Parenthèse Petite Enfance

Pages 8-9

Vie culturelle

- ➔ Pari réussi pour l'Harmonie
- ➔ L'actu des Amis du Musée
- ➔ Audition de l'école Municipale de musique
- ➔ Soirée cabaret Classic Street Dance

Pages 10-12

Enseignement, Restauration scolaire

- ➔ Coup de projecteur sur le service de restauration de la ville
- ➔ Des écoles vertes et fleuries
- ➔ Info Allocations scolaires

Page 13

Centre Communal d'Action Sociale

- ➔ Salon partenarial France Travail

Pages 14-15

Vie sportive

- ➔ Grand Prix de Denain 66^{ème} édition
- ➔ Paris-Roubaix Femmes édition 2025
- ➔ Cross Jean-Claude Trambly
- ➔ 35^{ème} Parcours du Cœur
- ➔ Challenge Jean Sohier

Page 16

Jadis Escaudain

- ➔ Hildephonse Tréca – 2^{ème} partie

Pages 17-19

Manifestations à venir

- ➔ Programme Mai / juin
- ➔ Spectacle de théâtre des CH'tis JB
- ➔ Programme de la médiathèque Mai/juin

Page 20

Tribunes des Groupes

- ➔ Ensemble pour agir, l'humain d'abord !
- ➔ Objectif Escaudain
- ➔ Escaudinois, osons le changement !

Édito

Escaudinoises, Escaudinois,
Chers concitoyens,

Le 8 avril dernier le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2025 de la Commune. Un budget d'un peu plus de 20 millions d'euros, qui une fois encore a été réalisé dans un contexte particulièrement contraint.

Au-delà des crises géopolitiques et des menaces que la politique de Trump fait peser sur l'économie mondiale, la politique d'austérité et le désengagement de l'Etat Français impactent autant la vie des citoyens que celle des collectivités locales.

L'Etat s'est engagé dans une politique de « chasse à la dette » qui engendre une baisse importante des dotations allouées aux collectivités, menaçant ainsi encore un peu plus nos services publics.

Malgré tout, grâce à une gestion rigoureuse et au soutien essentiel de la CAPH, notre ville a su préserver sa capacité de financement pour poursuivre ses actions en matière de transition énergétique ou de rénovation des bâtiments et du patrimoine, tout en continuant d'investir dans l'avenir.

Ainsi, le plan de renouvellement de l'éclairage public en Led se poursuit mais aussi l'étude biomasse et réseau de chaleur, les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et ceux de l'extension et de la réhabilitation des écoles Marcel Cachin, projet dont le coût total est de plus de 2,5 millions d'euros subventionné à 27%. Les crédits pour la mise en sécurité de l'église ont été également inscrits au budget et un cabinet d'architecte spécialisé a été mandaté à cet effet.

D'autres domaines, notamment l'éducation, la jeunesse, la petite enfance, la vie dans les quartiers, la culture, les sports font aussi partie de nos priorités. Mais aussi, à nouveau, le développement de la vidéo-protection. L'enveloppe financière allouée aux associations locales est maintenue, ce qui n'est pas forcément le cas dans toutes les communes...

La subvention de fonctionnement versée au CCAS, pour soulager familles, jeunes et personnes âgées notamment dans leurs démarches, sera, elle aussi, revalorisée passant de 560 000€ en 2024 à 610 000€ en 2025. Et enfin, il est important de souligner que les taux d'imposition locaux, votés par le Conseil Municipal, restent inchangés depuis maintenant 19 ans !

Malgré un contexte difficile nous gardons le cap, la ville continue à investir, 7,5 millions d'euros sont inscrits au budget en section d'investissement pour 2025 et la politique locale de dynamisation du logement se poursuit. Bien évidemment, nous aimerions faire plus et plus vite à condition d'en avoir les moyens financiers que nous réclamons !

Vous découvrirez au fil de ce bulletin plusieurs pages dédiées à la vie locale, à la culture, aux sports, la présentation détaillée du budget primitif 2025, mais aussi une double page centrale dédiée à la restauration scolaire.

Vous l'aurez compris, en ces temps instables et incertains, il est plus que jamais primordial de préparer l'avenir de notre ville, face aux enjeux climatiques mais aussi par le biais d'une politique d'investissement dynamique tout en garantissant la continuité d'un service public de qualité.

Avec mes sentiments les plus sincères



Votre Maire,
Bruno SALIGOT
Vice-Président de la C.A.P.H.



Rénovation de la salle de danse du Centre Culturel

La salle de danse du centre culturel Charles De Gaulle a fait peau neuve. Début Avril, dans le cadre de leur formation en BAC Pro, quelques élèves du lycée Jean-Paul II de Denain ont repeint les locaux, sous l'œil bienveillant de leur professeur Karim ADIMI. Une belle action qui a permis à ces jeunes de concrétiser leur apprentissage.

Un partenariat efficace qui avait vu le jour en Mars 2022 avec la rénovation des peintures du clubhouse de football. Cette fois-ci ce sont les danseur(se)s qui vont en profiter.



Le marché hebdomadaire

Sur tous les marchés du monde, on vend, on achète, on échange ... Quoi de plus naturel que de prendre son panier et de «faire son marché» ? Cette tradition remonte au Moyen-âge lorsque paysans et artisans se réunissaient sur les places de villages et rassemblaient ainsi la population des alentours. Plus près de nous, l'avènement des supermarchés dans les années 1970 et plus récemment la crise du Covid, ont engendré une baisse de fréquentation sensible des traditionnels marchés de plein vent.

Mais les marchés reviennent aujourd'hui dans la tendance, on leur consacre des émissions télévisées, on y trouve des producteurs, des commerçants de proximité, bien souvent des produits locaux mais aussi la petite boutique

qui n'existe plus dans le village comme la mercerie ou la boutique de vêtements, de linge de maison ou de lingerie. On y retrouve aussi l'ambiance particulière d'une véritable communauté où l'échange domine. Qui n'a pas gardé le souvenir d'un marché de son enfance ?

A Escaudain, le traditionnel marché hebdomadaire c'est le lundi. Il s'installe le matin entre 7h et 13h sur la place Gambetta, au cœur de la ville à proximité des écoles du centre.

Plusieurs étals colorés vous proposent une offre variée : Michel et Abdeljhal les marchands de fruits et légumes, les plats cuisinés de Sabine, les délicieux poulets

rôtis de Vincent notre rôtisseur mais aussi, des vêtements, des chaussures, du linge de maison, la mercerie de Désiré et le bazar de Bouzia. La plupart de ces commerçants sont des fidèles du marché local et certains y sont présents depuis plus de 20 ans.

C'est le printemps, les beaux jours sont de retour et les vacances seront bientôt là, alors laissez-vous tenter par un petit tour sur le marché local un lundi matin, vous ne serez pas déçu...

A noter dans vos agendas (Place Gambetta) :

- Marchés semi-nocturnes : vendredis 16 mai et 20 juin.
- Ducasse du 5 au 8 juillet prochains.



Budget primitif 2025

EXTRAITS DE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Résultats d'ensemble au 31/12/2024 (fonctionnement et investissement)

DÉPENSES	RECETTES
10.544.123,77 €	16.383.962,30 € <i>(dont excédent reporté - Fonds de réserve)</i>
Restes à réaliser	Restes à réaliser
3.650.971,80 €	608.076,29 €
RÉSULTATS CUMULÉS	
14.195.095,57 €	16.992.038,59 €
EXCÉDENT CUMULÉ (FOND DE RÉSERVE)	
2.796.943,02 €	

Le Budget Primitif 2025 s'équilibre à hauteur de 20.012.684,24 €

Section d'investissement	7.570.835,22 €
Section de fonctionnement	12.441.849,02 €
Total	20.012.684,24 €

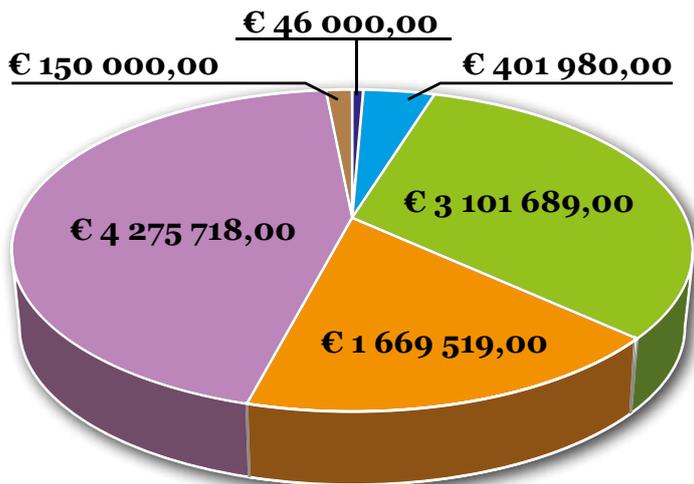
« Nous votons ce que l'on peut avec ce que l'on a »
Monsieur le Maire

Le Budget Primitif prévoit notamment :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Le maintien de tous les services à la population.
- Le maintien de l'enveloppe globale des subventions de fonctionnement aux associations sportives, culturelles et de quartiers. Ce qui est à souligner, beaucoup de collectivités ayant fait le choix de diminuer drastiquement ces aides directes.
- L'augmentation de la subvention au C.C.A.S., portée de 560.000 € à 610.000 €.
- Des crédits pour le financement des séjours scolaires des élèves de CM2, en remplacement des séjours aux Grangettes suite à la dissolution du Syndicat. Le Conseil Municipal a en effet délibéré en décembre 2024 pour la prise en charge des séjours de 3 nuits minimum, à hauteur de 350 € par élève dans la limite de 80 % du coût du séjour.
- Un séjour au Val Joly dans le cadre de l'A.L.S.H du mois de juillet.
- Plusieurs actions dans le cadre de la programmation Politique de la Ville.
- Le remplacement de la verrière à la salle de sport Pironi.
- Le renforcement du fleurissement de la Commune afin de rendre plus agréable le cadre de vie.
- Des crédits supplémentaires pour le transport en bus des élèves des écoles Marcel Cachin aux restaurants scolaires Jules Ferry et Roger Salengro le temps des travaux de construction du nouveau self Cachin.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :



■ Atténuation des charges - 46 000 € soit 0,48%
■ Produits des services, du domaine et ventes diverses - 401 980 € soit 4,17%
■ Fiscalité locale - 3 101 689 € soit 32,16%
■ Autres recettes (dotation de solidarité communautaire ...) 1 669 519 € soit 17,31%
■ Dotations et participations (dotations d'Etat ...) 4 275 718 € soit 44,33%
■ Autres produits de gestion courante - 150 000 € soit 1,56 %

RAPPEL :

Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal pour le foncier bâti et le foncier non bâti sont **identiques depuis 19 ans** (dernière revalorisation en 2006) :

- T.F.P.B (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) : 22,32 % + 19,25 % taux départemental soit au total : 41,61 %
- T.F.P.N.B. (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : 69,78 %

Seules les valeurs locatives ont par contre été revalorisées par l'Etat de 1,7 %.

Le produit de la fiscalité directe locale (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les logements vacants et coefficient correcteur versé par l'Etat suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales afin de compenser les ressources perdues malgré la perception par les Communes de la part de foncier bâti perçue jusqu'en 2020 par le Département) représente 29,17 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le produit de la fiscalité directe locale issu des trois taxes uniquement (sans le coefficient correcteur), représente 21,92 % des recettes réelles de fonctionnement.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

Sont prévus notamment :



- **Réfection de la toiture des galeries des écoles maternelle et élémentaire Roger Salengro : 100.000 €**



- **Démolition du sol souple et pose d'un parquet salle Allende : 180.000 €**



- **Démolition du porche de l'ancienne ferme Cauliez et renforcement du mur mitoyen : 72.000 €**



- **Travaux de mise en sécurité de l'église : la Commune a missionné un cabinet d'architectes du Patrimoine afin de procéder dans un premier temps à un diagnostic complet de l'édifice : 30.000 €. Les premières préconisations pour les réparations d'urgence devraient être connues fin mai et le diagnostic complet mi-octobre. Une réserve de 100.000 € est d'ores et déjà inscrite au B.P pour les travaux à venir.**

- **Remplacement de canalisations de chauffage dans plusieurs écoles : 60.000 €**
- **Etude biomasse et réseau de chaleur pour le site du stade municipal et des ateliers municipaux : 21.000 €**
- **Extension du système de vidéo-protection : 25.000 € + installation de vidéo-protection aux entrées de ville : 102.000 €**
- **Relamping en LED de l'éclairage public : 1ère phase : 700.000 €**



Evolution de la population communale

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Population municipale	9588	9619	9645	9682	9445	9253	9.060
Population comptée à part	53	41	43	43	44	46	45
Population totale	9641	9660	9688	9725	9489	9299	9.105



La population municipale

comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la Commune dans un logement ou une communauté, les personnes sans abri recensées sur le territoire et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la Commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre Commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la Commune :

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre Commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la Commune ;
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la Commune et résidant dans une communauté d'une autre Commune (établissements publics de santé, maisons de retraite, foyers, communautés religieuses, casernes...);
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la Commune et qui résident dans une autre Commune pour leurs études...

Depuis 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10.000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, sont calculées pour chacune d'elles les populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1er janvier 2025 mais en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1er janvier 2022.

Le chiffre de population au 1er janvier 2025 (9.105 habitants) correspond donc à la situation 2022. On constate une diminution de la population de 194 habitants

La population a nettement diminué depuis le dernier recensement de 2022.

Il faut cependant rappeler que ce recensement, initialement prévu en 2021, a été reporté d'un an en raison de la crise sanitaire Covid 19. Les conditions de ce recensement ont cependant été loin d'être optimales puisque nous étions toujours en périodes successives de restrictions sanitaires : souvenons-nous que les agents recenseurs n'étaient pas autorisés à entrer dans les domiciles, les habitants étant invités à répondre aux questionnaires sur internet ou sur papier en dehors de la présence physique des agents recenseurs.

Par ailleurs, le report d'un an du recensement en 2022 a fortement pénalisé la Commune puisqu' à cette période, plusieurs logements étaient en cours de rénovation (quartier Schneider, cité Victoire, Quart-de-Six-Heures) et, pour certains, libérés en vue des démolitions programmées, (quartier Schneider).

De nombreux autres logements ont également été déclarés vacants notamment en centre-ville.



Une étude de l'INSEE a chiffré à 3,1 millions le nombre de logements vacants en France en 2023, en hausse de 60 % depuis 1990 (+ 1,2 millions de logements vacants). C'était 8,2 % du parc total de logements. Depuis 2005, le nombre de logements vacants augmente 2,3 fois plus vite que le nombre total de logements, relève l'étude. Cette hausse concerne presque tous les départements à l'exception de la Corse et de l'Hérault.

On a donc d'un côté une crise du logement et de l'autre des logements inutilisés, parfois pendant des années. Dans ce cadre, il faut rappeler que la Commune a instauré, par délibération du Conseil Municipal en

date du 29 septembre 2009, puis par délibération du 29 septembre 2015, la taxe sur les logements vacants depuis plus de 2 ans.

Le prochain recensement de la population de la Commune interviendra en 2027. Nous comptons sur la mobilisation de tous afin que cette enquête soit une pleine réussite. Le chiffre de la population a en effet, notamment, un impact direct sur les dotations de l'Etat.

Plus largement, le chiffre de la population a un impact notamment sur le nombre de professionnels de santé, de pharmacies...



Une parenthèse dédiée à la petite enfance

Le samedi 22 mars, la Parenthèse Petite Enfance a accueilli parents et tout-petits au Centre Culturel Charles de Gaulle, dans un cadre chaleureux et spécialement aménagé pour le bien-être des jeunes enfants. Conçu pour favoriser l'exploration et la sécurité, cet espace a permis aux familles de profiter d'un moment de détente et d'échange en toute sérénité.

Porté par le **Relais Petite Enfance**, cet événement a été animé par des professionnels de la **Protection Maternelle et Infantile**, les **Assistantes Maternelles** d'Escaudain, la Médiathèque Communautaire et les agents

municipaux du service Enfance et Jeunesse. Madame GUIOT conseillère municipale déléguée à l'enfance/jeunesse a apprécié les différents échanges avec les partenaires. Les familles ont pu solliciter l'expertise de ces professionnels et bénéficier de précieux conseils sur des thématiques telles que le portage, le massage bébé et les 1000 premiers jours du tout petit. C'était aussi l'occasion de venir se renseigner sur l'accueil du jeune enfant (prestations, disponibilité d'accueil...). Cette année, le thème mis à l'honneur était «**Les écrans**».

L'espace d'échanges



L'espace enfants



Visite de Mme GUIOT, Conseillère Municipale Déléguée chargée de la Jeunesse/Petite Enfance

Un grand merci aux participants et aux intervenants pour ce beau moment de partage. Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour une nouvelle Parenthèse Petite Enfance !

Pour les familles et les professionnels de la petite enfance, les permanences physiques et téléphoniques du RPE sont assurées par l'animatrice du relais les lundis, mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h dans les locaux du services Jeunesse de la Ville (bâtiment modulaire annexe à la Mairie).

Contact

Madame Priscilla MERVEILLE

06 33 95 53 97
03 27 45 39 92

ram@ville-escaudain.fr



| Pari réussi pour l'Harmonie !

Salle comble le dimanche 23 mars dernier à l'occasion du concert de Printemps de notre harmonie locale. Petite particularité cette année, le traditionnel concert a été transformé en «concert théâtre»...

Le chef David RENAUX et ses musiciens ont voulu rendre hommage au roman de Jules Verne «Le tour du monde en 80 jours». Pour donner davantage de dimension à cette représentation musicale, les musiciens ont fait appel aux choristes d'Arts en Mouvement, aux élèves de la classe de formation musicale de l'Ecole Municipale de Musique et à deux artistes de la compagnie Chamane.

Pendant 1h30, musiciens, choristes et acteurs ont retracé la course éfrénée du célèbre gentleman anglais Phileas Fogg et de son fidèle domestique Passepartout.

Comme à la fin du roman, le pari fût gagné pour les organisateurs dont le challenge s'annonçait difficile à orchestrer. Morale de l'histoire : rien n'est insurmontable avec de la détermination et du courage !

Félicitations à tous pour cette belle prestation commune !



| L'actu des Amis du Musée des Arts et Traditions Populaires

Depuis le début de l'année, l'association des Amis du Musée a proposé une animation chaque mois.

En janvier, à l'occasion des 9èmes Nuits de la Lecture les samedi 25 et dimanche 26, le musée a accueilli des lectures de contes illustrées par une animation de marionnettes des Flandres. Le rendez-vous est déjà prévu pour les 10èmes Nuits de la Lecture en 2026.

En février a eu lieu l'assemblée générale des amis du musée, le bureau y a présenté le bilan moral et financier de l'association ainsi que le calendrier des futures activités. A cette occasion, l'association des Anciens Combattants ACPG-CATM, a fait don de son drapeau, qui trouvera sa place au sein des collections du Musée.

L'assemblée générale des Amis du Musée

Enfin en mars, une exposition pour la Journée Internationale des Droits des Femmes a eu lieu. A cette occasion une rose a été offerte à chaque visiteuse.

Prochain événement à ne pas manquer : la 21^{ème} édition de la Nuit Européenne des Musées le 17 mai prochain.

Toute personne qui souhaite s'investir quelques heures par an et participer aux activités de l'association, est la bienvenue.

Vous pouvez contacter le Président de l'Association des Amis du Musée - Guillaume DEBRUYNE au 0612492425.



Orchestre «Petites Notes»

Auditions des élèves de l'école municipale de musique

De fin mars à début avril, les élèves de l'école municipale de musique ont fêté le Printemps avec leurs professeurs. Durant une semaine, se sont succédées des auditions devant un public bienveillant et attentif. Les parents étaient ravis d'assister aux prestations de ces p'tits artistes en herbe ! Une belle mise en bouche avant les examens de fin d'année...



Quelques élèves des classes de guitare, percussion et musiques actuelles

Soirée cabaret de l'association «Classic Street Dance».

Le samedi 29 Mars, les élèves de l'école municipale de danse ont présenté un tout nouveau spectacle sur la scène de la salle de la Jeunesse. Qui dit cabaret dit ambiance cosy !

Le public venu en nombre a été comblé, non seulement par les chorégraphies présentées par les différents groupes (Classique, Jazz et Hip Hop), mais aussi par la qualité du repas. Une belle réussite pour cette première édition qui ne sera sûrement pas la dernière...

Félicitations aux bénévoles pour l'organisation qui a été parfaite ainsi qu'aux danseuses pour leur belle prestation, un entraînement pour le traditionnel gala de fin d'année programmé le 28 Juin au théâtre de Denain.





Coup de projecteur sur le service de restauration de la Ville

L'équipe de restauration de la cuisine centrale

Le service de restauration municipale d'Escaudain c'est :

- Une cuisine centrale qui peut produire jusqu'à 600 repas/jour.
- Le restaurant scolaire Jules Ferry qui a une capacité d'accueil de 180 places par service.
- Un restaurant satellite Roger Salengro de 120 places par service, qui accueille les enfants des écoles Salengro, Schneider et Langevin.
- Un restaurant satellite au sein du groupe scolaire Marcel Cachin ; restaurant en cours de reconstruction dont la capacité d'accueil va passer de 60 à 108 places.



La livraison des produits et de la préparation des repas



Chaque restaurant assure deux services par jour et le restaurant Jules Ferry accueille également les enfants qui fréquentent les activités de loisirs durant le mois de juillet.

Des produits frais et de saison sont livrés deux fois par semaine et tous les plats, variés et équilibrés, sont confectionnés sur place par les personnels de la restauration. La production est réalisée en « liaison chaude » ce qui implique des repas cuisinés au jour le jour et garantit une fraîcheur maximale.

En ce qui concerne l'hygiène et le respect des normes en matière d'alimentation, le service de restauration procède régulièrement à des autocontrôles réalisés en laboratoire. Des contrôles de la cuisine centrale sont effectués par la DDPP (Direction Départementale de Protection des Populations) qui valide également l'agrément du service de restauration de la ville. L'origine des viandes est affichée quotidiennement dans les restaurants scolaires.

Enseignement - Restauration scolaire

Les menus sont communiqués aux familles pour information et sont conçus pour promouvoir une alimentation saine et durable.

Ce qui implique :

- L'utilisation de produits labellisés et de saison avec une part réservée aux produits «bio».
- La diversification des sources de protéines.
- L'introduction de repas végétariens une fois par semaine.
- Des actions visant à limiter au maximum le gaspillage alimentaire.
- La fin de l'utilisation des contenants et ustensiles en plastique.

A noter qu'au sein de nos restaurants scolaires, plus aucun contenu en plastique n'est utilisé depuis l'année 2022 et des fontaines à eau sont à disposition des élèves.



Un exemple d'activités menées par les élèves de l'école Renan durant la pause Méridienne

Tout au long de l'année, une alimentation de haute qualité est proposée aux enfants, avec des menus variés, équilibrés et innovants. Ponctuellement ils peuvent découvrir et apprécier des recettes originales propres à d'autres pays ou à d'autres régions de France.

Qu'il soit assuré par les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) pour les enfants de maternelle ou par des équipes d'animateurs dédiés aux écoles élémentaires, l'encadrement de la pause méridienne est de grande qualité. Des locaux sont affectés à l'accueil des enfants au sein des écoles et au Foyer Jacques Brel.

L'accompagnement des enfants implique un investissement de ces personnels dans différents domaines :

- L'éducation au goût en invitant les élèves à goûter tous les plats.
- La sensibilisation au gaspillage alimentaire et au tri des déchets grâce aux tables et contenants prévus à cet effet.
- L'animation des activités menées en dehors du temps consacré à la prise du repas.

Une équipe administrative à l'écoute des familles

Depuis 2016, un service en ligne est à la disposition des familles afin de faciliter les réservations mensuelles et le règlement financier de la restauration scolaire.

Toutes les situations personnelles (soucis de santé, allergies alimentaires...) sont prises en compte en lien avec le service de production des repas et les animateurs afin de garantir un accueil des élèves à besoins particuliers.

Ce système permet aux parents d'élèves de réserver les repas en fonction de leurs besoins et contribue à limiter le gaspillage alimentaire.

La gestion est assurée par le service de l'Etat-Civil, dans le respect du règlement intérieur propre à la restauration scolaire.

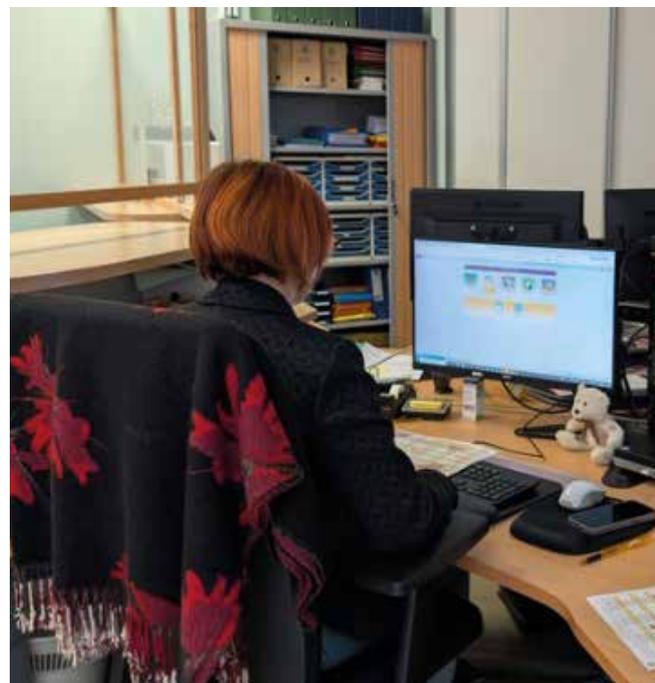
Les tarifs basés sur le quotient familial, varient de 2,12€ à 2,88€ pour les familles escaudinoises et de 3,18€ à 3,94€ pour les familles résidant dans d'autres communes. A noter que le coût de revient moyen d'un repas pour la commune, s'élève à 12€.

En conclusion, le service de restauration scolaire d'Escaudain s'inscrit dans une démarche de qualité avec la volonté affirmée de maintenir des coûts très attractifs.

Pour toute question n'hésitez pas à prendre contact avec le service :

☎ 06.33.94.78.20 de 8h30 à 12h00

✉ restauration.scolaire@ville-escaudain.fr



Inscriptions dans les écoles 2025/2026

Votre enfant effectuera sa 1^{ère} rentrée de maternelle ou vous êtes nouvel arrivant sur Escaudain

Étape 1 : Délivrance d'une attestation de secteur, en mairie, service de l'état-civil, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Étape 2 : Suivez les modalités d'inscription scolaire directement via le QR code ci-contre :



Des écoles vertes et fleuries

C'est dans le cadre du projet « Mon école dans mon quartier » pour la renaturation des cours et des abords des écoles, que les services espaces verts de la ville sont intervenus aux écoles Renan et Schneider en février et mars derniers.

Après avoir présenté leur projet à Monsieur le Maire, les élèves des classes de CM2 de Mesdames Candelier et Dolphin de l'école Renan, ont pu, avec le soutien du service espaces verts de la ville, réaliser l'aménagement et la plantation d'une haie de charmes rouges à proximité de l'entrée de l'école.

A l'école Schneider, ce sont les élèves de TSP-PS-MS de Mme Skalnik et les GS-CP de Mme Jouglet, qui, après avoir écouté attentivement toutes les informations relatives aux plantations du responsable Espaces verts de la ville, ont pu à leur tour réaliser le semis d'un mélange fleuri au pied des plantations, pour favoriser la préservation des insectes endémiques et apporter de la joie et de la couleur dans la cour de l'école.

Bravo à tous, pour ces belles réalisations !

Photo 1 Les enfants sèment les graines de mélange fleuri

Photos 2 et 3 Plantations à l'école Renan



Photo 1



Photo 2



Photo 3

ALLOCATIONS SCOLAIRES

Vous avez, ou votre enfant mineur, fréquenté en 2024/2025 un établissement d'enseignement supérieur, lycée, IME ou SEGPA, alors vous pouvez prétendre à une allocation scolaire communale.



Pour en bénéficier, complétez le formulaire accessible sur le site Internet de la ville

ou rendez-vous en mairie, au service de l'état-civil muni(e) des pièces justificatives.

 <https://www.escaudain.fr/aides>

 Dates de dépôt des dossiers : du mardi 22 avril au vendredi 23 mai (*dernier délai*).

 Attention, ne sont pas concernés par ce dispositif les élèves suivant des cours par correspondance, en alternance ou apprentissage, ou bénéficiant d'une rémunération ou indemnisation.

PIÈCES À FOURNIR :

-  Certificat de scolarité 2024/2025,
-  Justificatif de domicile de moins de trois mois,
-  RIB (au nom des parents pour les mineurs, de l'élève s'il est majeur ou atteint la majorité à compter du 01/07/25).



Salon partenarial France Travail

Le 3 avril dernier, le salon organisé par France Travail en partenariat avec les services du CCAS a accueilli de nombreux visiteurs, 55 d'entre eux ayant répondu à l'invitation de France Travail.

L'objectif de ce salon était de permettre aux personnes éloignées, voire très éloignées de l'emploi et notamment issues des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) de rencontrer divers acteurs du monde du travail pour s'informer des différents accompagnements et dispositifs mis en place sur le territoire, mais aussi des formations, des aides mobilisables et des problématiques de mobilité et de garde d'enfants.

Plusieurs intervenants étaient présents, l'association d'insertion Iris Environnement, le Relai amical Malakoff, Europe en Hainaut, la clé du permis, Aux P'tits Calins (crèche Denaisienne), les représentants du CCAS

d'Escaudain et du Centre de Cohésion Sociale, France services, le CAPEP pour le dispositif AGIR 59, l'AKSIS qui propose en partenariat avec France Travail des méthodologies en réponse aux attentes des demandeurs d'emploi, pour l'émergence de nouveaux projets professionnels ou de création d'entreprise, à l'appui à la recherche d'emploi, en passant par la valorisation de l'image de soi. Les participants ont pu être conseillés sur la préparation d'un entretien avec un employeur, la manière de valoriser leur image professionnelle, l'importance de l'établissement du Curriculum Vitae (CV) et découvrir également les différentes applications proposées par France Travail.

Une matinée placée sous le signe du dynamisme et de la réussite.



REPAS DE AÎNÉS

Le dimanche 21 septembre 2025 à 12h
Salle de la jeunesse



Premières d'inscription au CCAS, tenues par les administrateur le :

- 23/06 de 9h à 11h30
- 21/07 de 9h à 11h30
- 25/08 de 9h à 11h30
- 08/09 de 9h à 11h30



Veillez vous munir de :

- Votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile



Pour une meilleure organisation, un plan de table sera mis en place

66^{ème} édition du Grand Prix de Denain - Porte du Hainaut



Le 20 Mars dernier, sous un soleil radieux, les coureurs du Grand Prix de Denain ont traversé comme chaque année notre commune en empruntant un nouveau parcours : (venant d'Hélesmes) rues Jeanne Bouchet, Ledru Rollin, Danton, Jules Guesde (direction Abscon).

Avec un chrono de 4h15'54", c'est le britannique Matthew Brennan (équipe Visma Lease a Bike) qui a remporté cette 66^{ème} édition en succédant à l'Allemand Jannik Steimle, vainqueur de 2024.

Petit clin d'œil à l'école Renan qui est venue voir passer la caravane, les élèves ont été ravis de recevoir des « goodies » distribuées par les sponsors.



Passage du peloton dans la rue Danton



Paris-Roubaix Femmes édition 2025

La 5^{ème} édition du Paris-Roubaix féminin est passée par Escaudain le 12 avril dernier.

Le peloton de la 5^e édition de Paris-Roubaix Femmes avec Zwift s'élance à 13h10 de Denain. Elles sont 135 coureuses à plonger dans l'Enfer du Nord, long de 148,5 kilomètres dont 29,2 sur les pavés.

Et c'est une légende du cyclisme français qui a remporté la Reine des Classiques ce samedi. Pour sa première plongée dans l'Enfer du Nord, Pauline Ferrand-Prévot (Team Visma|Lease a Bike) a créé la sensation en s'imposant en solitaire à 25km de la fin de course avec une avance d'une minute sur ses poursuivantes.

En s'offrant la 5^e édition de Paris-Roubaix Femmes, la championne olympique de VTT est la première Française à remporter l'épreuve.

20^{ème} édition du Cross «Jean-Claude Trambly»

Le Club Olympique Municipal a organisé le 16 février dernier la 20^{ème} édition du Cross Jean-Claude TRAMBLAY,

Plus d'une centaine de participants ont répondu présents dont une importante représentation d'athlètes Escaudinois.

Ceux-ci ont pu rivaliser avec les clubs, d'Hergnies, de Trith-Saint-Léger, de Vieux Condé, de Raismes, de Saultain et de Denain.

Ce cross permettait de préparer le Championnat de France de Sin-le-Noble qui a eu lieu le 23 février dernier. Une rose a été offerte à chaque participante féminine.

Ci-dessous : Les athlètes en pleine action lors du championnat de France





35ème parcours du Cœur pour Escaudain !

Cette année la Fédération Française de Cardiologie a fêté ses 50 ans d'existence ! Le parcours du cœur est organisé à Escaudain depuis 35 ans... Mis en place au départ par Mesdames Josette SÉNÉCHAL et Paulette GRARD (anciennes présidentes du club Atout Forme), un partenariat a ensuite été formé avec le C.O.M.E. (Club Olympique Municipal Escaudain) présidé par Fabrice DEGRYSE.

Belle réussite pour la marche qui a compté 47 participants le dimanche 29 mars 2025 sous les yeux réjouis de Delphine HAUSSY, nouvelle présidente du club Atout Forme.



L'équipe féminine du Tennis Club Escaudinois remporte le « Challenge Jean SOHIER »



Un grand bravo aux joueuses : Marie Renard, Emilie Delcambre, Maud Vasseur, Christelle Guiot, Sandrine Germain, Justine La Iacona et leur président Sébastien Cybertowicz.

Le 23 mars a été une journée exceptionnelle pour le tennis féminin Escaudinois qui a vu la victoire de notre équipe féminine en finale du Challenge Jean SOHIER sur les terrains de la ligue à Marcq-en-Baroeul.

Après avoir fini premières de leur groupe en Division 4 Poule D, les 8 gagnantes de chaque poule se sont rencontrées dans un tableau final (1/4, 1/2 et finale). Elles ont remporté le 23 Mars dernier la finale 3-2 après un double mémorable conclu en 3 sets : 4-6 ; 6-4 et 10-7 au tie-break !!!

Bravo à Emilie DELCAMBRE, invaincue en simple dans ce championnat, à Christelle GUIOT, la capitaine qui a fait un excellent match et à Marie RENARD qui a su trouver les ressources physiques et mentales pour tenir et gagner le double avec Emilie. Merci à leur coach François PESANT qui grâce à ses précieux conseils les a menés à la victoire. Une excellente saison pour le club.

Et une mention spéciale aux supporters venus en nombre à la ligue soutenir leur équipe. **Cette belle victoire est une première pour le Club Escaudinois.**



Les trois finalistes

Un héros Escaudinois : Ildephonse TRECA, Capitaine de la Garde Impériale de Napoléon

2^{ème} partie

Après la bataille est venu le temps de la retraite de Russie, le froid, la faim et les attaques répétées des Cosaques rendent la marche extrêmement difficile pour les soldats. Un Officier de l'Etat-major impérial rapporte : « Des dragons de la Garde démontés nous précédaient, éparpillés, couverts de leurs grands manteaux blancs, ils nous apparaissent dans l'ombre comme autant de fantômes. Ils se traînaient avec peine, visiblement accablés de fatigue, mais n'en continuaient pas moins de marcher avec une persévérance exemplaire ».

S'ensuivront la Campagne d'Allemagne en 1813 et la bataille de Leipzig, à l'issue de laquelle les troupes françaises battent en retraite. Puis la Campagne de France où les dragons se feront à nouveau remarquer en repoussant les charges des hussards Autrichiens. Mais après la défaite de la France, les coalisés pénètrent dans Paris, l'Empereur est contraint d'abdiquer et il est exilé à l'Île d'Elbe. Napoléon réussit néanmoins à s'échapper et fait un retour triomphal dans la capitale en mars 1815 où il reprend le pouvoir. Les dragons de la Garde se rallient à lui avec enthousiasme : « les anciens dragons de l'Impératrice arrivent à Paris ; ils apprennent que Napoléon est sur le Carrousel, et les voilà qui, sans perdre une minute, se mettent en route, prennent les quais, débouchent au grand trot par le guichet et arrivent sur la place, harassés, couverts de boue. L'Empereur les reconnaît de loin et les salue du geste, les yeux rayonnants. Alors vers lui s'élancent presque tous les officiers ; la Garde et l'Empereur se retrouvaient enfin ! »

Mais le retour de Napoléon, ne dissipe pas les craintes des pays voisins et la 7^{ème} coalition qui regroupe le Royaume-Uni, l'Espagne, la Russie, la Prusse, la Suède, l'Autriche, les Pays-Bas et un certain nombre d'États allemands qui voient le jour, est déterminée à en finir avec « l'Ôgre Corse ».

Napoléon lève alors les troupes et marche vers la Belgique le 15 juin. Le 18 juin, l'engagement décisif de la campagne a lieu à Waterloo. Durant toute la journée, sous les ordres de Napoléon, l'armée française s'épuise en attaques infructueuses contre l'armée britannico-alliée. Fidèle parmi les fidèles, Ildephonse a, dès les « cents jours », rallié la cause de l'Empereur et prend part avec le corps des dragons, à la légendaire « charge du Mont-Saint Jean ». Cette bataille sonnera le glas du 1^{er} empire entraînant la mort de 107 000 hommes tous clans confondus, le régiment de la garde impériale ne compte plus alors que 24 Officiers et 275 soldats. Napoléon écrira : « Les dragons se sont distingués avec une efficacité comparable à ces romans du temps de la chevalerie où un seul cavalier en armure chevauchant un destrier ... arrive à ternir tête à trois ou quatre cent adversaires... ».

Sous la terreur blanche de l'après 1815, le Capitaine TRECA devient suspect aux Bourbons alors que Louis XVIII et le gouvernement de la seconde restauration, dirigent à nouveau le pays. Il n'a d'autre choix que de regagner son village d'Escaudain, occupé par les Hanovriens puis par les Danois jusqu'en 1818.



Grenadiers de la Garde Impériale à Eylau – Edouard DETAILLE 1893

Il attendra 8 ans, avant de retrouver un poste de Capitaine de remplacement aux Carabiniers de Monsieur, attaché au dépôt Général de la Cavalerie de Tarbes. Il n'aura hélas pas le temps de reprendre du service et s'éteindra dans son village le 27 août 1825 à l'âge de 40 ans. Resté célibataire, il n'a aucune descendance connue.

Epilogue : Ildephonse TRECA est inhumé à Escaudain, une plaque de pierre aujourd'hui à demi effacée, marque encore l'emplacement de sa sépulture au pied de l'église Saint-Martin. Avec le temps, le souvenir de ce héros Escaudinois de l'empire s'est peu à peu éteint... .



Panorama de la bataille de Waterloo – Site de Waterloo - Belgique

Mai

Mercredi 7

- ➔ Conférence sur la Révolution (Salle de la Jeunesse)

Judi 8

- ➔ Victoire de 1945, défilé (Monument aux morts)
- ➔ Tournoi de basket masculin « catégorie U9 » organisé par E.B.P.H. (Salle Allende)
- ➔ Tournoi de football « catégorie U9 » organisé par l'U.S.E.D. (Complexe sportif Francis Chevalier)

Du 9 Mai au 8 Juin

- ➔ Tournoi Open de Tennis « François Coudert », organisé par le T.C.E. (Complexe sportif Francis Chevalier)

Samedi 10

- ➔ Brocante organisée par l'APE de l'Ecole Schneider (cour de l'école)
- ➔ Journée récréative organisée par les APE des écoles Cachin (cour de l'école élémentaire)

Dimanche 11

- ➔ Loto organisé par le Comité des Fêtes de la Cité Nervo (Salle de la Jeunesse)
- ➔ Brocante organisée par Nord Escaudain (Cité Nord Escaudain)

Vendredi 16 Mai

- ➔ Marché semi-nocturne de 17h-21h (Place Gambetta)

Samedi 17

- ➔ Rallye touristique organisé par l'Age du Capitaine (Médiathèque)

Samedi 17

- ➔ Pièce de théâtre organisé par le Cercle Laïque (Foyer Jacques Brel)
- ➔ Kidath'on « Patrick DERUELLE » organisé par le C.O.M.E. (Complexe sportif Francis Chevalier)
- ➔ 21^{ème} édition de la Nuit Européenne des Musées (Musée)

Dimanche 18

- ➔ Brocante organisée par l'APE de l'Ecole Elémentaire Roger Salengro (cour de l'école)
- ➔ Brocante organisée par l'APE de l'Ecole Victor Hugo (cour de l'école)

Lundi 19

- ➔ Parcours du Cœur organisé par les APE des écoles Cachin (départ du parking des écoles)

Samedi 24

- ➔ Spectacle musical organisé par la C.A.P.H. (jardins partagés Cité Victoire)
- ➔ Fête des voisins organisée par le Comité des Fêtes de la Cité Nervo (Allée Nervo)

Dimanche 25

- ➔ Tournoi de basket masculin « catégorie U11 » organisé par E.B.P.H. (Salle Allende)

Juin

Du 7 au 9

- ➔ Tournoi international de football « catégorie U16 » organisé par l'U.S.E.D. (Complexe sportif Francis Chevalier)

Dimanche 8

- ➔ Hommage aux morts en Indochine - 10h30 (Monument aux Morts)

Lundi 9

- ➔ Braderie organisée par l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Marcel Cachin (rues Degeyter, Cité Couture)

Du 9 au 7

- ➔ Tournoi interne de tennis « catégorie Jeunes » organisé par le T.C. Escaudain (Complexe sportif Francis Chevalier)

Du 10 au 14

- ➔ Fête de la Musique organisée par l'Ecole Municipale de Musique (Centre Culturel Charles De Gaulle)

Vendredi 13

- ➔ Soirée familles à la piscine

Du 13 au 20

- ➔ 14^{ème} Exposition des artistes Escaudinois organisée par le Cercle Laïque (Foyer Jacques Brel)

Samedi 14

- ➔ Gala de danse organisé par l'association Bimbo (Théâtre de Denain)

Mercredi 18

- ➔ Appel du 18 Juin 1940 - 10h30 (Monument aux Morts)

Mercredi 18

- ➔ Remise des lots de la 15^{ème} commerciale organisé par l'Union des Commerçants (Salle de la Jeunesse)

Vendredi 20

- ➔ Marché semi-nocturne de 17h-22h (Place Gambetta)
- ➔ Fête de la Musique - Concert du Tribute « Les Potes à Renaud » - 19h (Place Gambetta)

Samedi 21:

- ➔ Fête de la Musique organisée par l'association Arts en mouvement (Kiosque du jardin public)

Dimanche 22

- ➔ Tournoi de basket masculin « catégorie U13 » organisé par E.B.P.H. (Salle Allende)

Judi 26

- ➔ Don du sang (Salle du 3^{ème} Age)

Samedi 28

- ➔ Gala de danse organisé par l'Ecole municipale de Danse (Théâtre de Denain)

Dimanche 29

- ➔ Brocante organisée par l'U.S.E.D. (Complexe sportif Francis Chevalier)
- ➔ Tournoi de basket masculin « catégorie U17 » organisé par E.B.P.H. (Salle Allende)



Coucou les Escaudinois et autres habitants frontaliers !

- Le mercredi 4 juin, à 15h au foyer Jacques Brel
- le samedi 7 juin à 18h à la Médiathèque d'Escaudain

Le club des talentueux Ch'tis J.B. et leur fabuleuse Cheffe Cheffe Franca auront l'honneur et l'avantage de vous présenter leur 4^{ème} spectacle de théâtre. Le thème portera sur la famille à travers quelques sketches outrageusement politiquement incorrects ! Puis, place à un superbe conte intitulé :

« Il était une fois ... Tchou ! Tchou ! »

N'hésitez pas à vous inscrire, soit directement à la médiathèque, soit par mail cheffef@orange.fr à partir du 15 mai.

Entrée gratuite (participation au chapeau si vous le souhaitez).

Vous voulez passer un petit moment agréable ? N'hésitez pas, vous ne le regretterez pas ! Enfin, je crois ! Non ! J'en suis certaine ! Enfin, je crois !

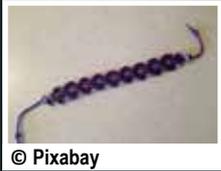
Cheffe Cheffe franca

Programmation de la médiathèque Communautaire

Mai / Juin 2025

TEMPS FORT : ARTS URBAINS

Samedi 10 mai > 14h00 | durée : 3h30



© Pixabay

Fabrication en micro macramé

Atelier, à partir de 12 ans

La médiathèque vous invite à un atelier récréatif et pédagogique pour découvrir toutes les techniques de base du macramé expliquées pas à pas

Du mardi 20 mai > 14h00 au samedi 12 juillet 18h00



© Homardpayette

Side Step

Expo, tout public

L'exposition « SIDE STEP : Regards nordistes sur les danses Hip-hop » propose de faire un pas de côté sur l'évolution de la danse Hip-hop en France pour mieux se concentrer sur une histoire locale : celle des départements du Nord et du Pas-de-Calais depuis les années 80.

Mercredi 21 mai > 14h30 | durée : 2h



© Emmanuel Guimier

Let's Dance

Projection, tout public à partir de 10 ans

Joseph, danseur passionné de hip-hop, refuse d'entrer dans l'entreprise de son père pour tenter sa chance à Paris. Avec sa copine Emma et son meilleur ami Karim, il intègre le crew parisien de Youri, un célèbre breaker, pour tenter de gagner un concours international de hip-hop. Mais le jour des sélections, rien ne se passe comme prévu ...

Samedi 24 mai > Aux horaires d'ouverture de la médiathèque



© Pixabay

Fête du jeu

Jeu, public en fonction du jeu

Durée : 4 heures

En famille ou entre amis, venez découvrir jeux en bois, jeux de société, jeux vidéo, puzzle participatif et des courses de voitures Mario dans la médiathèque !

Du samedi 24 mai au samedi 7 juin | 2 semaines



© Emmanuelle Maurice

Pli Urbain

Fresque participative, Tout public

Inspiré du travail de Mademoiselle Maurice, street artiste plasticienne, venez participer à la création d'une œuvre éphémère et colorée qui prendra forme au fil des jours. Pliez, assemblez et accrochez vos créations sur notre mur collectif pour donner vie à cette fresque participative. Rejoignez-nous à tout moment pour contribuer à ce projet artistique et convivial, accessible à tous, petits et grands.

Mercredi 28 mai > de 14h30 à 16h30 | durée : 2 h



© Pixabay

Initiation DJing par DJTbull

Atelier, à partir de 10ans

Animé par un DJ passionné et expérimenté, vous découvrirez les fondamentaux du mix DJ, apprendrez à synchroniser les tempos, à harmoniser les sons et à mixer des musiques de différents genres.

Vendredi 6 juin > 18h00 | durée : 45min



© Homardpayette

MonteEtSouris par la Cie Racines Carrées

Spectacle, tout public à partir de 3 ans

Olympiade de mots, de gestes et de sons. Cette aventure en musique et en mouvement de deux apprentis qui se plongent dans l'univers infini du livre. De la récréation à la création les deux joyeux lurons, tourment, détournement et retournement leurs sens dans tous les sens pour donner à voir et à vivre une vision abracadabrante de l'école.

Samedi 24 mai > 18h30 | Durée : 2h



© canva

Soirée jeux

Jeu, public en fonction du jeu

Envie de passer une soirée ludique et conviviale ?

Rejoignez-nous pour une soirée jeux autour de la musique et de l'art. Que vous soyez un joueur aguerri ou débutant, nous vous proposons une sélection de jeux de société pour tous les goûts et tous les âges.

Samedi 14 juin > 14h30 | durée : 3h00



© iStock

Light graffiti

Atelier, familial à partir de 10ans

Venez expérimenter le light painting ! C'est une technique de photographie où on utilise une source lumineuse pour créer des dessins dans l'espace. Grâce à cette technique, les enfants pourront dessiner des traits de lumière colorés et former ainsi des messages en néon fluorescent.



Horaires de la médiathèque :

Mardi :	14h-18h
Mercredi :	10h-12h et 14h-18h
Jeudi :	14h-18h
Vendredi :	14h-18h
Samedi :	10h-12h30 et 14h-18h

Découvrez toute l'actualité et la programmation culturelle de la médiathèque sur sa page Facebook et sur le site internet du Réseau de Lecture publique de la Porte du Hainaut :

<https://www.mediatheques-porteduhainaut.fr/>

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous, sur inscription. Informations et inscriptions à la médiathèque ou au **03 27 14 29 00**.

Manifestations & événements à venir

Mercredi 11 juin > 14h00 - 17h00 | durée : 3h



Atelier d'initiation à l'Auto-Tune par Baptiste Wery

Atelier, familial à partir de 10 ans

Découverte de l'Auto-Tune, des toelines, de l'écriture, de l'enregistrement et de la scène par l'artiste Baptiste Wery

© Baptiste Wery

Mercredi 18 juin > 10h00 | durée : 2h



CAP SUR LA PLANETE ZIKMU !

Atelier, familial à partir de 6 ans

Viens découvrir un artiste emblématique et tu deviendras un/une véritable Zikmucien ou Zikmucienne ! Rendez-vous avec David Bowie à travers une lecture musicale, suivie d'une création. Lecture musicale + création doudou/poupée. (Initiation à la couture)

© jaime pantoja

Vendredi 20 juin > 19h | durée : 1h30



Blind test par les équipes des Médiathèques d'Escaudain et de Denain

Jeu, tout public

Venez participer au grand Blind test de la fête de la musique, mélangeant les genres (notamment les musiques urbaines) et les époques !

© pixabay

Samedi 21 juin > 16h00 | durée : 1h30



LYNX IRL par Dynamo

Concert, tout public

A l'occasion de la fête de la musique venez découvrir Lynx IRL, rappeuse Nordiste posant sur des instrus aux accords jazz mêlés à du BreakBeat, de la Jungle, de la Trap. Naviguant dans les milieux Rave et Hip-Hop, elle en mélange les codes et délivre une musique hybride et alternative.

© Dynamo

Mercredi 25 juin > 14h30 | Durée : 3h



Initiation Beatbox par Black Adopo de la cie Electron libre

Rencontre / atelier, tout public à partir de 8 ans

Venez découvrir et vous initier à l'art du beatbox avec Black Adopo, maître en la matière ! Le beatbox, ou «human beatbox», est la capacité de créer rythmes, mélodies et sons uniquement avec la bouche. Né dans les années 1980 avec l'essor du hip-hop, cet art unique mêle créativité et technique.

© Black Adopo



Chaque mois, retrouvez les *Bulles d'histoires pour enfants*, le *Club Ado*, les *Ateliers d'initiation à la recherche généalogique en ligne*, les *Jeux d'écrits*, *Média'Bulle* ou encore les *Ateliers crochet*.

VILLE D'ESCAUDAIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Tribute
«LES POTES À RENAUD»

19H

PLACE GAMBETTA

VENDEUDI 20 JUIN

DATE A RETENIR

SAMEDI 14 JUIN 2025
de 11h à 20h30

NOUVELLE PLACE QUARTIER SCHNEIDER

Schneider au Coeur

2ème édition

CONCERTS

EXPOSITION PHOTOS

DIVERS ATELIERS
Céramique, Fabrication de pains, Scientifique autour du végétal, bois

ANIMATIONS
Jeux gonflables, Echassier, Cracheur de feu, Facilitateur graphique...

PROJECTION DOCUMENTAIRE

SPECTACLES DE RUE

Entrée gratuite

à 19 heures
BAL POP
avec "INNER PULSE MUSIC"

LE GROUPE

Ensemble pour agir, l'humain d'abord !

C'est dans un contexte marqué par des défis économiques, sociaux et environnementaux que nous nous sommes retrouvés pour débattre du budget 2025. Malgré les incertitudes qui pèsent sur l'avenir, notre ville affiche un budget de 20 millions d'euros, dont 7,5 millions dédiés à l'investissement. Ce budget d'investissement

positif est rendu possible grâce au soutien précieux de la CAPH, qui agit comme un véritable booster pour nos projets.

Cependant, il serait irresponsable de ne pas reconnaître les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. **La politique d'austérité menée par l'État continue de fragiliser les collectivités locales, les familles, réduisant les dotations et limitant nos capacités d'action. Ces choix budgétaires, dictés par un dogme libéral, impactent directement nos services publics et aggravent les inégalités sociales.**

Face à ces défis, notre responsabilité est double : préserver les services essentiels à nos citoyens tout en investissant dans l'avenir. Cela implique une gestion rigoureuse de nos finances, mais aussi une ambition forte pour répondre aux enjeux climatiques, sociaux et économiques. **La transition énergétique, la rénovation des bâtiments et le développement de mobilités douces doivent rester au cœur de nos priorités.**

Dans ce cadre, notre groupe « Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord » s'engage à porter des politiques publiques ambitieuses, raisonnables et financièrement maîtrisées. Nous devons préparer Escaudain aux défis du XXIe siècle, en veillant à l'équilibre entre les besoins de nos aînés et l'avenir de nos jeunes générations.

En conclusion, ce budget est sérieux, ambitieux, conformes aux engagements et il démontre que, malgré les contraintes, nous pouvons agir avec détermination et responsabilité pour construire une ville solidaire, durable et tournée vers l'avenir.

Par ailleurs, nous attendons toujours les propositions budgétaires concrètes de l'opposition. La crise du logement en France est un sujet préoccupant qui touche de nombreuses régions, notamment le Valenciennois. Actuellement, des centaines de personnes se trouvent dans l'attente d'un logement décent, ce qui souligne l'urgence d'une action efficace et concertée. Face à cette situation alarmante, notre groupe a décidé de mener une politique volontariste axée sur la rénovation et la construction de nouveaux logements. Le Valenciennois, en particulier, est touché par cette problématique, ce qui a conduit notre groupe à agir avec détermination pour trouver des solutions durables.

Nous sommes convaincus que la rénovation des bâtiments existants et la construction de nouveaux logements sont des leviers essentiels pour améliorer la situation. C'est dans cette optique que nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à dynamiser le secteur du logement. Parmi celles-ci, nous pouvons citer le projet de mise en location des logements du **Clos de Terril**, qui sera géré par le bailleur « Clésence ». Ces logements seront disponibles fin 2025, offrant ainsi une nouvelle perspective à de nombreuses familles.

Les modalités d'attribution de ces logements vous seront bientôt communiquées, et nous encourageons tous les intéressés à rester attentifs aux annonces à venir.

VOS ÉLUS :

Bruno **SALIGOT**, Jeannette **MARCUZZI**, Ali **BENAMARA**, Annick **TRIOUX**, André **DRELON**, Dominique **RISBOURG**, Michel **SION**, Karine **STIEVENARD**, Olivier **ABDELOUAHED**, Jean-Charles **WERY**, Marc **GERNEZ**, Eugène **GIL**, Maryse **PLAYE**, Abdelaziz **LOUGHANI**, Christelle **GUIOT**, Pascal **PUPILLI**, Sylvie **SCHUTT**, Laurent **LAKOMY**, Frédérique **VANDENNIEUWEMBROUCK**, Cécile **DI GIULIO**, Karim **ADIMI**, Mélanie **GALAND**.

LE GROUPE

Objectif Escaudain

Chers Escaudinois,

Lors du dernier conseil municipal, notre groupe a fait le choix de **s'abstenir sur le vote du budget 2025**. Cette décision n'est pas anodine : elle reflète à la fois notre sens des responsabilités et nos interrogations sur les priorités fixées par l'équipe majoritaire.

Cette abstention n'est pas un refus de principe mais **le signal clair de notre profond désaccord avec les orientations prises par la majorité municipale.**

S'il est essentiel que la commune dispose d'un budget pour fonctionner, il nous a semblé tout aussi important de souligner certaines insuffisances : un manque de vision à long terme, des investissements peu ambitieux, et surtout un saupoudrage électoral avec l'utilisation des fonds de concours de la CAPH en cette fin de mandat.

Une fois encore, ce budget illustre **l'absence de vision d'avenir pour notre commune**. Aucune stratégie claire (le groupe scolaire en est l'illustration), peu d'investissements structurants, des choix qui manquent d'ambition pour répondre aux véritables enjeux locaux : sécurité, soutien aux familles, transition écologique et environnement, propreté, services publics...

Pire encore, lors des conseils municipaux, l'opposition est ignorée, moquée, les remarques balayées... Ce manque de dialogue n'est pas seulement regrettable : il est révélateur d'une manière de gouverner que nous dénonçons depuis le début du mandat.

Nous restons résolument engagés auprès des habitants, et continuerons à défendre **une autre vision pour notre commune : plus juste, plus transparente, plus audacieuse.**

Lorsque les priorités deviennent secondaires et que les urgences locales sont reléguées au second plan, nous ne pouvons pas cautionner. Nous n'avons pas été élus pour applaudir des décisions prises en solitaire, mais pour faire entendre une voix différente, exigeante et responsable.

Nous continuerons à jouer notre rôle avec sérieux et détermination : **force de proposition**, mais aussi **vigilants et exigeants**, dans l'intérêt des habitants et du territoire.

Notre engagement reste intact : oeuvrer pour une commune dynamique, solidaire et à l'écoute de toutes les sensibilités.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook.

Pour nous contacter ou adhérer à Objectif Escaudain : objectivescaudain@gmail.com

Les élus du groupe Objectif Escaudain :

Catherine **MERCIER-DHENNAIN**, Michaël **ABDELKADER**, Laure **TROIA**, Christian **DUHEM**, Franca **PÉTRIOLI**.

LE GROUPE

Escaudinois, osons le changement !

Le groupe n'a pas souhaité s'exprimer

Vos élus du Rassemblement National :

Geoffrey **CLOET** et Dimitri **PETIT**